

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANRT et ANFR : Reconduction de l'accord de coopération dans le domaine de gestion du spectre des fréquences

Paris, les 21 et 22 septembre 2011

La 7^{ème} réunion annuelle de la commission mixte entre l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR-France) et l'ANRT (Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications) s'est tenue les 21 et 22 septembre 2011 au siège de l'ANFR à Paris avec la participation d'une importante délégation de l'ANRT, présidée par **Monsieur Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH**, Directeur Général de l'Agence.

La tenue de cette 7^{ème} réunion vient couronner une décennie de coopération mise en place depuis mai 2001 entre les deux Agences. A cette date, les deux parties avaient signé un protocole d'accord de coopération, qui a été renouvelé en 2006, portant sur le domaine de la gestion et du contrôle du spectre des fréquences radioélectriques. Depuis, elles se réunissent régulièrement pour dresser le bilan de leur coopération, convenir d'actions conjointes et échanger leurs points de vue sur des sujets d'intérêt commun. **Ainsi, et confirmant leur attachement à cette coopération, les deux parties ont procédé durant cette réunion à la reconduction de cet accord pour une nouvelle période de 5 ans.**

Au début de cette rencontre, les deux Agences se sont félicitées du niveau remarquable de leur coopération, caractérisée par l'ouverture aux pays africains francophones notamment à travers l'organisation de réunions préparatoires aux conférences mondiales et régionales des radiocommunications et de séminaires sur les Métiers de la gestion et du contrôle du spectre au profit de ces pays.

Par ailleurs, les deux parties ont examiné les questions d'actualité dans le domaine de la gestion des fréquences comme le Dividende numérique, la Télévision Numérique de Terre, l'introduction des réseaux LTE, l'exposition du

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

public aux champs électromagnétiques, ainsi que des sujets importants en relation avec la Conférence Mondiale des radiocommunications de 2012.

Cette rencontre ANFR-ANRT a également permis de discuter l'organisation du 4^{ème} séminaire sur les Métiers de la gestion et du contrôle du spectre au profit des pays africains d'expression française, et d'adopter un nouveau programme de coopération pour l'année 2012. Celui-ci prévoit l'organisation de plusieurs stages et visites de travail au profit des cadres des deux Agences.

Ces stages porteront sur les nouveaux modes de gestion des fréquences pour tenir compte de la généralisation des nouvelles technologies numériques. Ils s'intéresseront, de même, à la coordination internationale des réseaux à satellites, aux effets de rayonnement sur la santé et aux procédures de gestion des services radio maritimes et aéronautiques.
